



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

p.o.412.11

**Notification  
aux Etats parties à l'Accord instituant  
la Conférence européenne de biologie moléculaire,  
conclu à Genève le 13 février 1969**

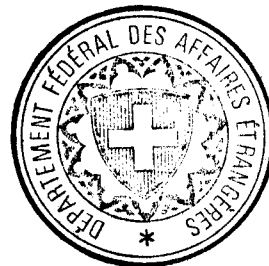
---

Adhésion de la Hongrie

Le 6 mai 1992, la République de Hongrie a déposé auprès du Gouvernement suisse un instrument d'adhésion à l'Accord.

Conformément à ses clauses finales, l'Accord est entré en vigueur pour la République de Hongrie le 6 mai 1992.

La présente notification est adressée aux Etats parties, en application de l'article XI, alinéa 7, de l'Accord.



Berne, le 20 mai 1992